

Avis important aux services de sécurité incendie (SSI) Énergir souhaite rappeler l'importance d'agir en collaboration dans le contexte d'inondations durant les crues printanières.

En effet, si l'eau atteint les bâtiments de clients, les installations de gaz naturel peuvent être gravement endommagées par l'eau, ce qui augmente le risque de fuites de gaz. En appelant Énergir dès qu'une inondation menace, les pompiers permettent aux techniciens spécialisés de fermer la vanne maîtresse d'alimentation, réduisant ainsi les risques d'incidents.

Vous êtes invités à prendre connaissance des <u>consignes</u> <u>partagées à notre clientèle</u>, incluant les étapes pour sécuriser les installations.



## Pour plus d'information

Énergir développe plusieurs ressources et formations destinées aux membres de SSI et de sécurité civile. Celles-ci présentent notamment les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans les interventions d'urgence touchant des appareils à gaz naturel.

Pour en savoir plus sur les différentes ressources et formations offertes, vous pouvez communiquer avec l'équipe des Mesures d'urgence d'Énergir à mesures.urgence@energir.com.

## Collaborons!

Il peut être pertinent de passer en revue vos procédures internes afin de vous assurer qu'elles prévoient de contacter Énergir lors de crues printanières pouvant affecter le réseau gazier.



